



CHARTRE AVANCE AU LARGE

Cher(e) ami(e),

Tu as souhaité rejoindre Avance au Large sur la paroisse et nous nous en réjouissons profondément. Pour le bon déroulé de l'année, nous t'invitons à lire attentivement la chartre suivante.

Ponctualité

Les séances commencent à 19h (collégiens) ou 20h (lycéens). Nous comptons sur ta ponctualité pour avoir le temps de vivre la totalité du programme prévu ce soir là.

Fidélité

Un certain nombre de grands jeunes et de couples se mobilisent pour animer Avance au Large. Ils font le choix de donner de leur temps. Il n'est pas acceptable que certains jeunes inscrits en début d'année ne viennent quasiment jamais, et en particulier sans prévenir. S'inscrire à Avance au Large, c'est s'engager à ne s'absenter que pour des motifs sérieux (scoutisme par exemple). Nous rappelons qu'il est possible de faire « un essai » pendant 2 séances.

Absences éventuelles

Si pour une raison sérieuse, tu ne peux te rendre à la soirée AAL, merci de prévenir ton animateur d'une manière ou d'une autre (mail, texto, téléphone...). Cela nous permettra de prier pour toi et nous évitera de t'attendre et de nous inquiéter.

Participation à l'apéritif (collégiens) ou au dîner (lycéens)

Pour la réussite du temps convivial, nous comptons sur toi pour apporter de quoi garnir le buffet. Nous te donnerons des instructions à ce sujet au fur et à mesure des séances.

Comportement

Pendant les séances, nous vous demandons de ne sortir de la Crypte qu'avec autorisation, nous sommes responsables de vous pendant ce créneau. Si je suis lycéen(e) et que je construis une relation affective avec un(e) jeune présent(e), je m'engage à la vivre dans la plus grande discrétion dans le cadre d'AAL.

Portables

Si je viens avec mon téléphone portable, je le mets en mode « silence » pendant 2 heures et je le laisse dans ma poche ou mon sac pour profiter pleinement de ce qui est proposé.

En te redisant **notre joie** de t'accueillir pour une première ou une nième année parmi nous, nous te disons à très bientôt !

Avec l'assurance de notre entier dévouement,

Sébastien et Sixtine Mugnier (AAL Collège)
Antoine et Sabine Gobert (AAL Lycée)
P. Geoffroy de Marsac+

En m'inscrivant à AAL, je m'engage à respecter cette charte.

Fait à :

Le :

Nom/prénom et signature du jeune :